

Cergy, le 18 mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DÉCLARATION DE REVENUS POUR 2020

**L'accueil sur rendez-vous dans les services des impôts des particuliers du Val-d'Oise, déjà possible en accueil téléphonique, est ouvert en accueil physique.**

Les contribuables peuvent prendre un rendez-vous téléphonique auprès de leur service des impôts des particuliers (sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), par la messagerie sécurisée ou directement, sans authentification, par la rubrique « Contact »).

**À compter du 25 mai 2020, ils pourront en outre être reçus dans les services des impôts des particuliers (SIP) du Val-d'Oise pour résoudre les difficultés qui se solutionneraient plus difficilement par un accueil à distance. Cet accueil physique se fera uniquement sur rendez-vous, afin d'assurer des conditions sanitaires d'accueil optimales.**

Dès aujourd'hui, les contribuables peuvent prendre rendez-vous auprès de leur service des impôts des particuliers :

- **En ligne, sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**
  - > rubrique contact (en bas de la page d'accueil du site)
  - ou
  - > depuis l'espace particulier, rubrique " mes contacts "
- **Par téléphone**
  - ✓ SIP d'Argenteuil : 01.39.96.35.00
  - ✓ SIP de Pontoise Est : 01.30.75.72.00
  - ✓ SIP de Pontoise Ouest : 01.30.75.72.00
  - ✓ SIP d'Ermont : 01.30.72.82.00
  - ✓ SIP de Garges Extérieur : 01.34.53.38.00
  - ✓ SIP de Garges Centre : 01.34.53.38.00
  - ✓ SIP de Saint-Leu-la-Forêt : 01.30.40.66.00

**Parallèlement, la direction départementale des Finances publiques demeure mobilisée pour répondre à distance aux sollicitations des contribuables.**

Pour nous contacter, les usagers peuvent ainsi :

- ✓ nous écrire via la **messagerie sécurisée** accessible dans leur espace Particulier sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ;
- ✓ appeler le **0809 401 401** (appel non surtaxé) ou leur **service des impôts des particuliers** (SIP) :
  - SIP d'Argenteuil : 01.39.96.35.00
  - SIP de Pontoise Est : 01.30.75.72.00
  - SIP de Pontoise Ouest : 01.30.75.72.00
  - SIP d'Ermont : 01.30.72.82.00
  - SIP de Garges Extérieur : 01.34.53.38.00
  - SIP de Garges Centre : 01.34.53.38.00
  - SIP de Saint-Leu-la-Forêt : 01.30.40.66.00
- ✓ **prendre un rendez-vous téléphonique auprès de leur service des impôts des particuliers** (sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) par la messagerie sécurisée ou directement, sans authentification, par la rubrique « Contact »).

Contact :

Direction départementale des finances publiques du Val-d'Oise

Mission communication

[ddfip95.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip95.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr)

## Le calendrier de déclaration des revenus

---

Envoi des déclarations papier (uniquement pour les contribuables qui ont déclaré papier en 2019) <sup>(1)</sup>	À partir du 20 avril et jusqu'à mi-mai (selon conditions d'acheminement)	
Date d'ouverture du service de déclaration en ligne sur <i>impots.gouv.fr</i>	Lundi 20 avril 2020	
Dates limites de souscription des déclarations en ligne	<b>Zone 1</b> (départements n° 01 à 19 et non-résidents)	<b>Jeudi 4 juin 2020</b> à 23h59
	<b>Zone 2</b> (départements n° 20 à 54)	<b>Lundi 8 juin 2020</b> à 23h59
	<b>Zone 3</b> (départements n° 55 à 974/976)	<b>Jeudi 11 juin 2020</b> à 23h59

(1) Les usagers qui ont déclaré leurs revenus en ligne en 2019 ne recevront plus de déclaration papier : ils recevront un courriel les informant de l'ouverture du service.

**Pour les déclarants « papier », la date limite de dépôt des déclarations est fixée au vendredi 12 juin 2020 (y compris pour les résidents français à l'étranger), le cachet de La Poste faisant foi.**